Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20261028-DCM202656-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Nombre de conseillers - en exercice : 19 - présents : 12 - votants : 18	L'an deux mille vingt-six, le 28 octobre, à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune de LOGONNA-DAOULAS, dûment convoqué s'est réuni en Mairie, Sous la présidence de Gilles CALVEZ, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 16 octobre 2026 Présents : Danièle BOISSAYE QUEMENEUR, Josépha CHANAL, Luc DELAS, Renaud DURANT DE SAINT ANDRE, Christophe GIRAULT, Hervé GUYADER, Yves GUIGNOT, Stéfanie ISOARD, Sylvie PETEAU, Dany SEZNEC, Adeline TURCHI Excusés avec procuration : Sylvie HISLER-RICHARD donne pouvoir à Sylvie PETEAU, Ronan POIRIER donne pouvoir à Stéfanie ISOARD, Maryvonne YOUINOU-FEREC donne pouvoir à Gilles CALVEZ, Justine CORRE donne pouvoir à Adeline TURCHI, Jean Luc CARIOU donne pouvoir à Hervé GUYADER, Zohra SENOUCI donne pouvoir à Josepha CHANAL Absents : Serge SALAUN Secrétaire de séance : Luc DELAS

BILAN ANNUEL DU PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE - ACTIONS EDUCATIVES A DESTINATION DES ELEVES DE L'ECOLE (DCM202656)

Monsieur Yves GUIGNOT, conseiller municipal délégué et représentant de la commune au comité syndical du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) explique que la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire et notamment des plus jeunes, est au cœur des missions d'un Parc naturel régional.

Le PNRA en a fait une priorité. C'est pourquoi, en partenariat avec les services départementaux de l'éducation Nationale, la PNRA propose différents projets pédagogiques pour les établissements scolaires du territoire, qui leur permettent de bénéficier d'un accompagnement éducatif, technique et financier.

Chaque année, le Parc accompagne ainsi environ 1000 élèves : appels à projet scolaire, aires éducatives, projet « 1 ferme 1 école »... À travers ses projets, le Parc permet aux élèves de découvrir les différentes facettes de leur territoire (biodiversité, culture, agriculture et alimentation, paysages…), de rencontrer des acteurs locaux, de s'engager dans des actions concrètes.

Chaque année, entre 2000 et 3000 élèves bénéficient d'un accès gratuit à des sites de sensibilisation. L'ambition du Parc se traduit aussi par une prise en charge financière, pour les

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20261028-DCM202656-DE

écoles des communes adhérentes, des entrées au domaine de Menez Meur, à l'écomusée de Ouessant et à une dizaine de sites partenaires.

Dispositif des aires éducatives : l'école primaire de Logonna Daoulas est accompagnée par les équipes du Parc dans son projet d'aire marine éducative. Elle a obtenu une subvention de 4 000 € pour 2 ans de la part de l'Office Français de la Biodiversité pour le projet d'aire marine éducative (accompagnement du Parc pour le montage du dossier de demande de financement).

Entrée gratuite dans les maisons de parc et sites partenaires : 43 élèves de l'école primaire de Logonna Daoulas ont bénéficié d'entrées gratuites au musée de l'ancienne abbaye de Landévennec, ce qui équivaut à une prise en charge par le Parc de 129 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les actions éducatives engagées par le Parc d'Armorique au bénéfice des élèves de l'école communale

Le Maire

Gilles CALVEZ

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS (FINISTÈRE)